



Territoire : Auvergne

Genèse

Depuis une dizaine d'année, le **secteur des industries culturelles s'est considérablement étoffé en Auvergne**, voyant l'entrepreneuriat culturel se développer et modifiant ainsi un paysage longtemps porté majoritairement par le secteur associatif. Les résidences d'entrepreneurs et l'aide à la création d'entreprises mises en place par le Conseil Régional, l'ARDTA (Agence Régional de Développement du Territoire) et l'appui du Transfo (agence culturelle en région) ont permis de dynamiser la filière.

Avec plus de **800 artistes** en musiques actuelles, **300 acteurs économiques** (maisons de disque, éditeurs, entrepreneurs de spectacles, tourneurs, prestataires, etc.) et près de **500 structures** impliquées dans la diffusion, le secteur des musiques actuelles en région Auvergne est très dynamique.

Dotée du plus **important festival de courts métrages au monde** (en termes de notoriété et de fréquentation), du marché du film regroupant **3000 professionnels**, la région Auvergne bénéficie également d'une forte dynamique dans le domaine de l'image.

Ces deux disciplines artistiques (musique et image) sont intimement liées et complémentaires.

La création du **DAMIER** en 2011 témoigne de cette vitalité et de la **volonté de structuration et professionnalisation des acteurs locaux**.

Son objectif : rassembler des entreprises et acteurs de la filière industrie de la musique et de l'audiovisuel en vue de coopérer pour la promotion et le développement de ces filières.

Objectifs du pôle

- Promouvoir le **développement** de la filière :
 - en favorisant le **développement économique de ses membres**,
 - en soutenant la **création** et l'**implantation** d'activités et d'emplois en Auvergne,
 - en soutenant l'**innovation** dans les domaines **technologiques, artistiques ou commerciaux**,
 - en améliorant la **visibilité de la filière** et de ses membres en **région**, en **national** et à l'**international**.
- Faciliter la **connaissance mutuelle**, organiser la **communication** et la **coopération**, **développer** et **renforcer** les échanges entre les membres de la filière ;
- Défendre les **intérêts collectifs** de ses membres en intervenant en leur nom, à leur demande ou à sa propre initiative, auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques, financiers, politiques, syndicaux ou institutionnels, auprès des administrations ou des juridictions ;
- Contribuer à la **mise en réseau de ses membres**, à l'échelon régional et par l'interconnexion avec les acteurs culturels, économiques et politiques nationaux et internationaux ;
- Améliorer la **connaissance de la filière** ;
- Mettre en œuvre des **démarches d'observation**, de **recherche** et d'**étude**, de **réflexion** et de **prospective** pour anticiper les mutations économiques, culturelles, technologiques, environnementales et sociétales.

Activités & Nature des coopérations

- **Développement commercial** : favoriser l'accès aux appels à projets et appels d'offre, identification et prospection de nouveaux marchés, recherche de partenaires, etc.
- **Développement international** : accompagnement-ressource sur les questions liées à l'export et au développement international ; présence collective sur les salons internationaux, etc.
- **Animation de la filière** : implication des adhérents dans la **co-construction** du projet du DAMIER via des groupes de travail thématiques, forums participatifs, etc. Organisation de **rencontres de réseau** pour **favoriser les collaborations entre adhérents par une meilleure connaissance**

mutuelle, etc.

- **Développement de la structuration et compétitivité des adhérents** : mise en œuvre d'actions de **promotion et communication**, **service d'experts** mutualisés en fonction des besoins (aide juridique, administrative/comptable/fiscale, attaché de presse, etc.), **formation**, etc.
- **Structuration et accompagnement de projets collaboratifs** : Le DAMIER accompagne la mise en œuvre de projets faisant intervenir au moins deux de ses adhérents (ingénierie de projet, mobilisation d'experts, lobbying et recherche de financements, coordination ; promotion, etc.)

Chiffres clefs

- **2 salariés** permanents
- **Adhérents** : 42 adhérents au 31 juillet 2015
- **Chiffre d'affaires consolidé des adhérents** : 17.410 K€ (dont 11% de subventions publiques)
- **Emploi consolidé des adhérents** : plus de 1.800 emplois (dont 90% de contrats d'usage)

Acteurs du pôle

- **42 adhérents** répartis en collèges métiers selon leur activité principale, de manière à répondre efficacement aux besoins de toute la filière musique et image et permettre une représentation des différents corps de métiers :
- Collège 1 – Musique
- Collège 2 – Image
- Collège 3 – Prestataires et activités support
- Collège 4 – Enseignement supérieur et Recherche
- Collège 5 – Collectivités et institutions, Agences régionales, Chambres consulaires.

Gouvernance & Financement

LE DAMIER est une **association Loi 1901**.

Les membres du DAMIER constituent **L'Assemblée Générale** et sont répartis en **5 collèges**.

Les décisions stratégiques du DAMIER sont prises au sein du **Conseil d'Administration** (12 membres élus pour 3 ans.)

Le Bureau prend les décisions opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement de l'Association et se compose de 4 membres, élus par le Conseil d'Administration en son sein.

La Directrice met en œuvre les décisions prises par ces instances.

Hybridation des financements (subventions et produits des activités des acteurs) :

- **Financeurs** :
 - Région Auvergne
 - Europe (FEDER)
 - Clermont-Communauté
 - Etat (Appel à projets PTCE)
- **Ressources propres** :
 - **adhésions**,
 - **ventes de services** aux adhérents (formation, services d'expertise juridique, comptable, déplacements salons, etc.),
 - **commercialisation** (organisation d'événementiels clés en main à destination d'entreprises/collectivités, réponse collective à des appels d'offres, etc.)

Perspectives de développement

- **Déploiement de l'activité commerciale** (prestations événementielles à la carte, marchés collectifs, appels d'offres) pour **augmenter** les **ressources** des adhérents et celles du DAMIER
- Développement d'une « **Rue créative** » à Clermont-Ferrand
- Elargissement aux entreprises des **industries créatives** au-delà des filières musique/média/image